

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE**

**Jeudi 3 avril 2025**

**OMBRIERES PHOTOVOLTAÏQUES AU PÔLE INTERMODAL DE GRASSE**

Paul Euzière  
Conseiller municipal de Grasse  
Conseiller communautaire  
Président du groupe  
« *Grasse à Tous-Ensemble et Autrement* »

**Nous sommes totalement favorables à l'utilisation de l'énergie solaire pour des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et équipement publics.**

Ceci dit, nous l'avons dit mardi dernier en conseil municipal de Grasse, **nous ne sommes pas du tout favorables à une politique de coup par coup sans vision d'ensemble, globale qui s'inscrive dans le temps et dans l'espace.**

Nous pensons qu'au lieu de faire du ponctuel et de s'en remettre à un opérateur privé -soit-elle une SEM départementale, qui, en l'occurrence est en partenariat avec une société privée- nous devons garder la maîtrise de nos installations.

Le Département, ce n'est pas notre Agglomération.

Si elles peuvent être similaires aujourd'hui, rien ne garantit qu'elles le seront encore demain.

Or, il s'agit là d'un marché de plus d'un quart de siècle.

**Nous nous prononçons pour la mise en place d'un service public communautaire, d'un service de notre Agglomération, avec un programme pluriannuel qui concerne toutes les communes qui souhaiteraient être équipées en panneaux solaires.**